

Escapade de l'association "Patrimoine(s)" dans la Manche Samedi 21 et dimanche 22 mai 2022

Cette escapade est aussi organisée pour le compte de la **Fédération Patrimoine-Environnement** par **l'Association Patrimoine(s)**, partenaire en Normandie



Photos issues des sites respectifs (Ecausseville, Hainneville et château de Tocqueville)

Programme

Samedi 21 mai

09h00 – Départ de Rouen (trajet de 2h15) pour le Cotentin (covoiturage possible à partir de Rouen)

12h00 – Rendez-vous pour le pique-nique tiré du panier à Ravenoville, petite village balnéaire avec espace pique-nique situé entre Ste-Mère-Eglise et Montebourg à 4-5 kms d'Ecausseville

14h00 - Visite guidée (60 mn) du hangar aux dirigeables d'Ecausseville par le président de l'association

15h00 – Départ pour Hainneville (trajet de 50 mn)

16h00 – Accueil par l'association pour la défense de l'environnement et du patrimoine Hainnevillais (ADEPH), membre de Patrimoine Environnement : visite du patrimoine (église et manoir qu'elle restaure), présentation de leurs activités et échanges...

18h30 – Départ pour les hôtels à Cherbourg (Chacun choisit son hôtel)

20h00 – Dîner convivial dans un restaurant de Cherbourg.

Dimanche 22 mai

09h00 – Départ pour Tocqueville

09h30 – Visite du château de Tocqueville.

11h00 – Départ vers Saint-Vaast-la-Hougue par la côte est (arrêt possible au phare de Gatteville et au port de Barfleur)

13h30 – Repas possible en commun à Saint-Vaast-la-Hougue au Débarcadère, 5 place du général de Gaulle

15h00 – Voiture amphibie pour la visite de l'île de Tatihou

17h30 – Retour

L'ensemble des visites est facturé au tarif forfaitaire de 15 €.

Inscription est **gratuite** pour les adhérents de la Fédération Patrimoine-Environnement **ou** de l'Association Patrimoine(s) - Pour les non-adhérents, il faut ajouter 5 € au chèque.

L'inscription se fait à asso.patrimoines@laposte.net

En indiquant si vous souhaitez participer au repas sur place au restaurant le samedi soir et le dimanche midi (Chacun paiera ce qu'il a consommé).

Il sera aussi possible de pique-niquer sur place

*Précisez, si vous souhaitez un covoiturage (au départ de Rouen)
ou si vous pouvez prendre des passagers*

*Les frais forfaitaires de 15 euros seront à régler sur place,
de préférence par un chèque à l'ordre de **Patrimoine(s)***